

FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

EN DISTANCIEL



Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. L'objectif est de dispenser cette formation à un public large (étudiant, actif, retraité), pour contribuer à dé-stigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles en réduisant leur isolement.

Le dispositif a l'avantage de proposer à un niveau national des contenus de formation et supports pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...). Le suivi et l'enregistrement des secouristes aux Premiers Secours en Santé Mentale est assuré par l'association Premiers Secours en Santé Mentale France (www.pssmfrance.fr)

Objectifs de la formation

En articulation avec les Projets Territoriaux de Santé Mentale, il s'agit d'améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles mentaux, et de renforcer les compétences psycho-sociales des apprenants en leur permettant de :

- **Maitriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale**

Il se décline en 3 sous-objectifs :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide.
- Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté.

Contenu de la formation

Le format comprend 7 modules de 2 heures chacun, répartis sur 7 jours selon le calendrier proposé par votre organisme de formation :

- Module 1 : Les troubles psychiques et les Premiers Secours en Santé Mentale
- Module 2 : Les troubles dépressifs
- Module 3 : Premiers Secours en cas de troubles dépressifs
- Module 4 : Les troubles anxieux
- Module 5 : Premiers Secours en cas de troubles anxieux
- Module 6 : Premiers Secours en cas de troubles psychotiques
- Module 7 : Premiers Secours en cas d'utilisation de substances

Le manuel PSSM France est réceptionné par chaque secouriste en santé mentale en amont de la formation

Durée : 14h réparties en 7 modules de 2h sur 7 jours

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques liés à des situations vécues, et débats à partir de supports vidéo.

Echanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).

Une démarche pédagogique participative pour :

Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.

Revoir ses représentations concernant la santé mentale.

Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

Intervenant : Pascal DELMAS est votre référent handicap



Public et prérequis : Avoir 18 ans et un intérêt pour ces questions.

10 participants maximum par groupe avec 1 animateur

Coût pédagogique : 250€ TTC par personne

+ Coût Manuel et attestation PSSM France : 45€ TTC par personne

Intra-entreprise sur devis

Possibilité de prise en charge par votre OPCO

Pascal DELMAS _ Accord sur Mesure – 9 chemin des Maynardes – 31670 Labège

Tél : 06 76 30 31 23

Courriel : contact@accordsurmesure.fr

N° SIREN : 888 116 208 – TVA exonéré, art.202B annexe II du Code Général des Impôts

Micro-entreprise - Numéro de déclaration d'activité de formation : 76310948631

Doc.
version
23/11/22